IAMGOLD CORPORATION

TSX : IMG NYSE : IAG

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD RÉAFFIRME SES PRÉVISIONS DE PRODUCTION À LONG TERME POUR WESTWOOD ET DÉPOSE UN RAPPORT TECHNIQUE NI-43-101

Tous les montants sont exprimés en dollars américains, sauf indication contraire.

Toronto (Ontario), le 5 août 2020 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société ») annonce le dépôt d'un rapport technique (le « Rapport technique ») conformément à la Norme canadienne 43-101 (« NI 43-101 ») sur l'étude de faisabilité (l'« Étude » ou l'« ÉF »), dont la date d'entrée en vigueur est le 30 avril 2020, pour sa mine d'or Westwood (« Westwood »), détenue en propriété exclusive et située au Québec (Canada). Les résultats de l'ÉF correspondent aux attentes de la Société qui réaffirme ses prévisions de production à long terme (« Prévisions de production ») publiées initialement en décembre 2019 (voir le communiqué de presse en date du 12 décembre 2019 et du 4 mai 2020).

La Société présente également une mise à jour de l'estimation des réserves et des ressources qui reflète les méthodes d'exploitation et les hypothèses opérationnelles modifiées d'après l'expérience des activités en cours à Westwood.

Au cours de la dernière année, la Société a entrepris un examen exhaustif de la viabilité technique et économique de Westwood, qui comprenait les méthodes d'exploitation privilégiées, le traitement du minerai et les pratiques opérationnelles, dans l'objectif général d'améliorer le rendement économique et de proposer une solution réalisable pour en faire une mine souterraine sécuritaire et rentable.

« Les Prévisions de production à long terme établissent un scénario de référence opérationnel réalisable, qui repose sur des hypothèses prudentes et qui place cet actif en bonne position pour le rendre sécuritaire et rentable, a indiqué Gordon Stothart, président et chef de la direction d'IAMGOLD. Nous avons adopté une approche prudente et empirique qui reflète la réalité opérationnelle actuelle et qui présente d'importantes occasions d'améliorer le scénario de référence. De plus, compte tenu de la grande disponibilité de la capacité d'usinage, nous appliquons activement une stratégie de structure en étoile à Westwood qui pourrait nous permettre de dégager de la valeur d'actifs, comme la propriété Fayolle, récemment acquise, et le projet Rouyn, qui est visé par une convention de participation, et qui viendrait accroître la valeur de Westwood en augmentant la production grâce au minerai supplémentaire servant à alimenter l'usine. »

Comme c'est souvent le cas pour les exploitations souterraines, la Société continue de travailler à transformer ses importantes ressources minérales souterraines en réserves minérales au fil du temps, en s'appuyant sur des hypothèses raisonnables correspondant à l'historique d'exploitation. Le profil de production révisé, qui repose sur les prévisions de production de décembre 2019, sous-tend la perte de valeur dont il est fait mention dans les résultats de l'exercice complet de 2019 (voir le communiqué de presse en date du 19 février 2020).

L'Étude réalisée par IAMGOLD comprend des données d'études techniques réalisées par des consultants. Le rapport technique se trouve sur le site de la Société à l'adresse www.iamgold.com ou sous le profil de la Société aux adresses www.sedar.com et www.sec.gov/edgar.shtml.

RESSOURCES MINÉRALES

Les ressources mesurées et indiquées attribuables totales (incluant les réserves), dont la teneur s'élève à 10,2 g Au/t, ont augmenté de 6 %, soit à 1,557 millions d'onces. Les ressources présumées attribuables totales, dont la teneur se chiffre à 8,6 g Au/t ont augmenté de 4 % à 1,771 millions d'onces. Les hypothèses du prix de l'or restent à 1 200 $ l'once d'or dans l'estimation des ressources souterraines et à 1 500 $ l'once d'or dans l'estimation des ressources de la fosse à ciel ouvert Grand Duc.

Tableau 1 – Ressources minérales de Westwood (sur une base à 100 %)							
		Au 30 avril 2020			Au 31 décembre 2019		
Classification		**Tonnes (milliers)**	**Teneur (g/t)**	**Onces contenues (milliers)**	**Tonnes (milliers)**	**Teneur (g/t)**	**Onces contenues (milliers)**
Mesurées	Westwood	941	13,3	402	925	12,1	359
	Grand Duc	--	--	--	--	--	--
Indiquées	Westwood	2 777	12,6	1 122	3 064	10,9	1 074
	Grand Duc	1 046	1,0	33	1 069	1,0	34
Total ress. M et I		**4 764**	**10,2**	**1 557**	**5 058**	**9,0**	**1 467**
Présumées	Westwood	5 771	9,5	1 754	5 493	9,5	1 679
	Grand Duc	613	0,9	17	681	0,9	19
Total ress. présumées		**6 384**	**8,6**	**1 771**	**6 174**	**8,6**	**1 698**

Notes :
1. D'après les définitions de l'ICM (2014) pour les ressources minérales.
2. Les ressources minérales souterraines ont été estimées en utilisant une teneur de coupure de 5,5 g Au/t sur une largeur minimale de 2,4 mètres, les ressources de la fosse à ciel ouvert Grand Duc ont été estimées en utilisant une teneur de coupure de 0,44 g Au/t (enveloppe préliminaire à 1 500 $ l'once).
3. Les ressources minérales souterraines ont été estimées en utilisant un prix moyen de l'or à long terme de 1 200 $ US l'once et un taux de change de 1,25.
4. Les ressources minérales comprennent les réserves minérales.
5. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée.
6. Les chiffres étant arrondis, ils pourraient ne pas correspondre au total indiqué.

RÉSERVES MINÉRALES

Les réserves attribuables totales, dont la teneur se chiffre à 7,1 g Au/t, ont diminué de 48 %, soit à 0,618 million d'onces. Tandis que les ressources minérales globales sont demeurées relativement les mêmes, les réserves minérales ont subi l'effet des hypothèses géotechniques plus prudentes liées à des zones particulières situées dans des secteurs sismiques à haut risque.

Tableau 2 – Réserves minérales de Westwood (sur une base à 100 %)							
		Au 30 avril 2020			Au 31 décembre 2019		
Classification		**Tonnes (milliers)**	**Teneur (g/t)**	**Onces contenues (milliers)**	**Tonnes (milliers)**	**Teneur (g/t)**	**Onces contenues (milliers)**
Prouvées	Westwood	105	7,2	24	1 196	8,1	313
	Grand Duc	--	--	--	--	--	--
Probables	Westwood	2 030	8,8	575	3 491	7,6	851
	Grand Duc	563	1,1	19	582	1,1	20
Réserves totales		**2 698**	**7,1**	**618**	**5 269**	**7,0**	**1 184**

Notes :
1. D'après les définitions de l'ICM (2014) pour les réserves minérales.
2. Les réserves minérales ont été estimées en supposant l'utilisation des méthodes d'exploitation souterraines pour Westwood et une fosse à ciel ouvert pour Grand Duc.
3. Les réserves minérales souterraines sont estimées en utilisant une teneur de coupure de 5,5 g Au/t sur une largeur minimale de 2,4 mètres.
4. Les réserves minérales souterraines ont été estimées en utilisant un prix moyen de l'or à long terme de 1 200 $ l'once. Une teneur de coupure économique de 0,56 g Au/t à un prix de l'or de 1 500 $ l'once et un taux de change de 1,25 a été appliqué aux réserves minérales de Grand Duc.
5. Les réserves minérales au 30 avril 2020 comprennent une dilution se situant entre 46 % et 99 % à une teneur de 0,5 g/t.
6. La récupération minière utilisée pour les réserves minérales au 30 avril 2020 varie entre 59 % et 89 %. Les réserves minérales de Grand Duc au 30 avril 2020 comprennent une dilution de 10 % et une récupération minière prévue de 100 %.
7. La récupération d'or est estimée à 92,6 % pour l'exploitation souterraine de Westwood et à 89,0 % pour Grand Duc.
8. Les chiffres étant arrondis, ils pourraient ne pas correspondre au total indiqué.

MÉTHODE D'EXPLOITATION

La méthode d'exploitation par sous-niveaux longs trous sera la principale méthode utilisée à Westwood. Les chantiers de production auront une hauteur d'environ 25 à 30 mètres et une longueur variant entre 12 et 15 mètres dans la direction de la veine. La largeur d'extraction dépend de l'épaisseur vraie de la minéralisation, de la configuration des lentilles et des contraintes géotechniques appliquées au secteur tout en ayant une largeur d'extraction minimale de 2,4 mètres. L'accès aux chantiers de production s'effectue soit par des accès transversaux ou longitudinaux et le développement des veines pour chaque sous-niveau s'effectue de façon longitudinale en retraitant sur de courtes distances pour réduire les délais associés à la réhabilitation et l'exposition aux contraintes induites.

Traditionnellement, l'abattage s'effectue au moyen de méthodes d'exploitation par sous-niveaux longs trous du bas vers le haut, soit dans une configuration sans piliers ou soit dans une configuration de chantiers primaires et secondaires. Dans les secteurs à haut risque d'activités sismiques, la Société compte utiliser une méthode d'exploitation par sous-niveaux longs trous en descendant (de haut en bas) pour mieux gérer les contraintes induites. Par conséquent, selon le secteur, l'abattage par sous-niveaux longs trous soit ascendant ou descendant sera utilisé.

TRAVAUX FUTURS

La Société continue de faire avancer les différentes études géomécaniques pour réduire l'incertitude relativement à l'extraction des réserves et des ressources minérales et pour améliorer la fiabilité opérationnelle d'extraction dans des conditions de terrain difficiles. Ceci comprend l'utilisation d'un modèle de contraintes géotechniques pour repérer les secteurs comportant des conditions de terrain potentiellement défavorables. La Société continue de travailler étroitement avec des consultants indépendants possédant de l'expérience dans les mines souterraines à veines étroites où il y a de l'activité sismique afin de réduire davantage le risque géotechnique associé à l'exploitation et au développement à Westwood. Un comité d'examen formé d'experts dans le domaine évalue continuellement les mesures, les contrôles et les procédures associées à la gestion du contrôle de terrain dans le but de maximiser la sécurité et la récupération dans les secteurs à haut risque.

MODÈLE DE STRUCTURE EN ÉTOILE DANS LE DISTRICT

Comme mentionné plus haut, la Société continue d'utiliser la capacité excédentaire de l'usine de Westwood en l'alimentant de minerai supplémentaire provenant de la fosse à ciel ouvert adjacente qui abrite le gisement satellite Grand Duc. Le gisement devrait fournir une alimentation de minerai à un débit de 40 000 tonnes par mois jusqu'au milieu de 2021 et à des teneurs environnant 1,0 g Au/t.

En tenant compte des prévisions de production à long terme, la Société voit d'importantes possibilités de tirer une valeur additionnelle à l'heure actuelle de la capacité excédentaire de l'usine en adoptant une stratégie de structure en étoile. L'objectif est d'alimenter davantage l'usine par le minerai provenant de propriétés situées à une distance de halage de l'usine Westwood.

Dans cette optique, la Société se concentre sur l'exploration régionale et les activités de mise en valeur de la propriété Fayolle, située à environ 35 km au nord-est de Rouyn-Noranda, au Québec, et le projet Rouyn visé par une convention de participation, situé à environ 4 km au sud de Rouyn-Noranda, au Québec. Une fois le gisement Grand Duc épuisé, soit vers le milieu de 2021 selon les prévisions, ces deux propriétés pourront potentiellement assurer une alimentation supplémentaire de l'usine de Westwood.

IAMGOLD entend poursuivre ses initiatives considérables d'exploration régionale en vue d'identifier les sources les plus rentables en termes de minerai additionnel pour alimenter l'usine et maximiser l'utilisation de la capacité excédentaire à Westwood.

Informations techniques et personnes qualifiées / Notes sur le contrôle de qualité

Les estimations des réserves et des ressources minérales contenues dans le présent communiqué de presse ont été préparées conformément à la Norme canadienne 43-101. La « personne qualifiée » responsable de l'estimation des ressources énoncée dans les présentes est M. Donald Trudel, géo., géologue principal à la mine Westwood. La « personne qualifiée » responsable de l'estimation des réserves souterraines énoncée dans les présentes est M. Mauril Gauthier, ing., ingénieur minier principal. La « personne qualifiée » responsable de l'estimation des réserves de la fosse à ciel ouvert est M. Philippe Chabot, ing., directeur principal, Exploitation minière, Services techniques à Longueuil. La « personne qualifiée » responsable de l'information concernant les sites d'exploration est Mme Marie-France Bugnon, géo., directrice générale, Exploration.

Les renseignements contenus dans le présent communiqué ont été examinés et approuvés par M. Daniel Vallières, ing., vice-président, Services opérationnels pour IAMGOLD.

Toutes les personnes nommées ci-dessus sont à l'emploi d'IAMGOLD et sont des « personnes qualifiées » selon la définition de la Norme canadienne 43-101 concernant l'information technique déclarée. Les personnes qualifiées d'IAMGOLD ne sont pas indépendantes d'IAMGOLD et elles ont revu et approuvé le présent communiqué de presse. Les personnes qualifiées mentionnées plus haut ont approuvé l'ajout des informations techniques aux présentes et ont préalablement examiné celles-ci. Les personnes qualifiées ont vérifié les données divulguées et les données soutenant l'information ou les opinions exprimées dans les présentes.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Toutes les estimations des réserves et des ressources minérales déclarées par la Société ont été estimées conformément à la Norme canadienne 43-101 et aux normes définies par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (10 mai 2014). Ces normes diffèrent de façon considérable des exigences de la *U.S. Securities and Exchange Commission* (SEC). Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée.

Certains renseignements dans le présent communiqué constituent des « énoncés prospectifs », conformément au sens donné à cette expression dans les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, et des « forward-looking statements », conformément au sens donné à cette expression dans la loi *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis. Toute l'information contenue dans ce document, y compris l'information relative aux énoncés prospectifs, est formulée à la date du présent document. Les énoncés prospectifs se rapportent à des événements futurs ou à un rendement futur et reflètent les estimations, les prévisions, les attentes ou les opinions actuelles concernant des événements futurs, et comprennent, sans s'y limiter :

(i) la quantité estimée et la teneur des ressources et des réserves minérales ;

(ii) l'ÉF représentant une option viable de mise en valeur du projet ;

(iii) l'estimation de coûts d'investissement nécessaires à la construction des installations minières et de mise en production, les coûts d'investissement de maintien et la durée de la période de récupération du financement ;

(iv) la quantité de la production future de l'or produit et du métal récupéré ;

(v) les prévisions des coûts opérationnels, des coûts totaux prévus, des flux de trésorerie nets, de la valeur actualisée nette et du rendement de la mine en exploitation.

Tout énoncé qui exprime ou suppose des discussions en ce qui concerne les prévisions, attentes, croyances, plans, projections, objectifs ou événements ou rendement futurs (y compris, sans s'y limiter, des mots ou expressions tels que « s'attendre à », « anticiper » « prévoir », « planifier », « projeter », « estimer », « supposer », « envisager », « avoir l'intention de », « stratégie », « buts », « objectifs » ou encore toute affirmation que certains événements, actions ou résultats « pourront/pourraient » ou « devront/devraient » être pris, survenir ou être atteints, y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable) n'est pas un énoncé de faits historiques et peut être un énoncé prospectif.

Les énoncés prospectifs sont établis en fonction de certaines opinions ou hypothèses formulées par IAMGOLD ou ses consultants et experts-conseils selon l'information dont ils disposent. Parmi les hypothèses importantes posées ci-dessus, on note les suivantes :

(i) la présence et la continuité des métaux à la mine Westwood aux teneurs estimées ;

(ii) les caractéristiques géotechniques et métallurgiques de la roche se conformant aux résultats d'échantillons ;

(iii) la capacité et la durabilité de différents équipement et machinerie ;

(iv) la disponibilité du personnel au moment voulu, et la disponibilité de la machinerie et de l'équipement aux prix estimés et conformes aux calendriers de livraison prévus ;

(v) les taux de change ;

(vi) les prix de vente des métaux et les taux de change anticipés ;

(vii) les taux d'actualisation appropriés appliqués aux flux de trésorerie prévus dans l'analyse économique ;

(viii) les taux d'imposition et de redevances applicables à l'exploitation minière proposée ;

(ix) la disponibilité de financement acceptable en vertu de la structure et des coûts présumés ;

(x) les pertes anticipées liées à l'exploitation et à la dilution ;

(xi) les exigences raisonnables en matière d'imprévus ;

(xii) la réalisation des activités proposées ;

(xiii) la délivrance des permis et des autres approbations réglementaires selon des modalités acceptables ;

(xiv) l'exécution des engagements d'évaluation environnementale et des ententes avec les collectivités locales.

Même si la direction estime que ces hypothèses sont raisonnables selon l'information disponible, elles pourraient s'avérer incorrectes. La formulation d'un grand nombre d'énoncés prospectifs tient pour acquis que les autres énoncés prospectifs sont exacts, comme les énoncés au sujet de la valeur actualisée nette et du taux de rendement interne, lesquels sont fondés sur d'autres énoncés prospectifs et hypothèses indiquées aux présentes. L'information liée aux coûts a été préparée en utilisant les valeurs actuelles, mais ces coûts seront engagés antérieurement et selon l'hypothèse que ces coûts demeureront stables sur la période en question.

De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, et il existe un risque que les estimations, les prévisions, les projections et les autres énoncés prospectifs ne se concrétisent pas ou que les hypothèses ne reflètent pas la réalité future. La Société met en garde le lecteur de ne pas se fier indûment à ces énoncés, étant donné que différents facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des opinions, des plans, des objectifs, des attentes, des prévisions, des estimations, des hypothèses et des intentions qui sont exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque peuvent être généralement décrits comme le risque que les hypothèses et estimations mentionnées ci-dessus ne se matérialisent pas, et incluent en particulier, sans s'y limiter : les risques liés aux variations de teneur dans les matériaux identifiés en tant que ressources et réserves minérales par rapport aux prévisions ; les variations des taux de récupération et d'extraction ; les écarts entre les prévisions et les résultats réels en ce qui a trait aux caractéristiques géotechniques de la roche à extraire ou au travers de laquelle l'infrastructure est construite ; les écarts entre les prévisions et les résultats réels en ce qui a trait à la quantité d'eau à dévier ou à traiter pendant l'exploitation minière pendant ou après la fermeture ou au débit d'eau ; l'évolution des marchés mondiaux des métaux ; les risques associés aux fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain ; les augmentations des coûts en investissements et des coûts d'exploitation prévus ou des coûts imprévus ; les difficultés à attirer la main-d'œuvre nécessaire ; les hausses des coûts de financement ou les changements défavorables touchant les modalités du financement disponible, le cas échéant ; les taux d'imposition ou de redevances supérieurs à ceux prévus ; les changements dans les plans de développement ou les plans miniers en raison de changements logistiques, techniques ou autres ; les changements des paramètres du projet au fur et à mesure de la mise au point des plans ; les risques liés à l'obtention d'approbations réglementaires ; les retards dans les négociations avec les parties prenantes ; les changements dans la réglementation s'appliquant au développement, à l'exploitation et à la fermeture des activités minières par rapport à la réglementation actuelle ; les incidences de la concurrence sur les marchés où IAMGOLD exerce des activités ; les risques d'exploitation et d'infrastructure, les effets opérationnels potentiels, directs ou indirects, de maladies infectieuses ou de pandémies, comme la pandémie de la COVID-19, et les autres risques divulgués dans la notice annuelle d'IAMGOLD déposée sur SEDAR au Canada (disponible sur www.sedar.com) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 et dans le formulaire 40-F (nommé « Form 40-F/Annual Information Form ») d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission sur EDGAR (disponible sur https://www.sec.gov/edgar/searchedgar/companysearch.html). IAMGOLD met en garde le lecteur que la liste précédente de facteurs qui peuvent influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive.

Les personnes et les investisseurs qui se fient aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard d'IAMGOLD doivent bien tenir compte de ces facteurs, incertitudes et éventualités. La Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif, verbalement ou par écrit, qui peut être fait, à l'occasion, par IAMGOLD ou en son nom, sauf si les lois l'exigent.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD est une société minière de rang intermédiaire qui possède trois mines sur trois continents, notamment la mine Essakane au Burkina Faso, la mine Rosebel au Suriname, et la mine Westwood au Canada. À son solide éventail d'actifs stratégiques s'ajoutent le projet de mise en valeur Côté Gold au Canada, le projet de mise en valeur Boto au Sénégal, ainsi que des projets d'exploration primaire et à proximité des mines situés dans divers pays d'Afrique de l'Ouest, de l'Amérique du Sud et de l'Amérique du Nord. Le 21 juillet 2020, la Société, de concert avec son partenaire en coentreprise, Sumitomo Metal Mining Co. Ltd, a annoncé la décision de procéder à la construction du projet Côté Gold.

IAMGOLD est déterminée à entretenir sa culture d'exploitation minière responsable observant des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance. Elle emploie environ 5 000 personnes.

L'engagement d'IAMGOLD à l'égard de Zéro Incident se retrouve dans tous les aspects de ses activités. IAMGOLD fait partie des entreprises figurant sur l'indice JSI.

Les titres d'IAMGOLD sont inscrits à la cote de la Bourse de Toronto (symbole « IMG ») et de la Bourse de New York (symbole « IAG »).

Pour de plus amples renseignements :

Indi Gopinathan, vice-présidente, Relations avec les investisseurs et Communications, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 416 388-6883

Philip Rabenok, analyste principal, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-5783 Cellulaire : 647 967-9942

Sans frais : 1 888-464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :

Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site web de Newsfile à www.newsfilecorp.com. Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at www.iamgold.com.